

plupart de celles qui étaient présentes n'ont pas osé voter contre M. Campbell, à cause de leurs relations d'affaires. Je suis bien au courant de ces faits et je vous les communique afin de bien vous faire connaître ce qui s'est passé à Windsor. Je sais quelle impression ont rapporté de cette réunion des personnes qui occupent des postes importants dans le domaine religieux, professionnel et commercial de Windsor, parce qu'ils ont dit par la suite qu'ils aimeraient mieux ne pas y être allés. Je suis certain que leur enthousiasme pour ce qui est d'un gouvernement national n'est pas aussi grand que celui de notre génie local. C'est dans des réunions "exclusives" de ce genre que l'on remet à l'ordre du jour l'idée d'un gouvernement national, — un gouvernement national aérodynamique organisé par des hommes dans le commerce des voitures aérodynamiques. J'espère que, comme le "Zephyr", il s'en ira avec le vent avant longtemps.

Que fait M. King présentement? Se rendant pleinement compte de la situation au Canada, il fait une concession des plus généreuses, — beaucoup plus généreuse, en effet, qu'elle l'aurait été si j'étais premier ministre du Canada. Il ne se tourne pas vers les éditeurs de journaux de la rue King-Ouest, à Toronto, mais vers ses seuls juges compétents, le peuple du Canada, et il ne lui demande pas de voter pour ou contre la conscription, mais de le libérer des engagements qu'il a pris à ce sujet. Il lui demande de le libérer de la promesse solennelle que lui et ses partisans ont faite d'un bout à l'autre du pays relativement au service militaire outremer. Les habitants du Canada seront appelés à se prononcer sur une seule question, non pas sur les succès ou les méfaits du Gouvernement et non pas sur les mérites de candidats qui représentent telle ou telle opinion. Le premier ministre s'adresse honnêtement au peuple et lui demande de le relever d'une promesse qui est plus ou moins gênante dans les circonstances. A mon avis, c'est la manière honnête de procéder, et je le répète, je ne serais pas allé aussi loin moi-même. Celui qui a préconisé la même politique à Hamilton, en 1925, devrait être le dernier à accuser le premier ministre de lâcheté à ce sujet.

Des VOIX: Non, non.

L'honorable M. LACASSE: Les honorables sénateurs savent à qui je fais allusion.

L'honorable M. BALLANTYNE: Qui est-il?

L'honorable M. LACASSE: J'essayais simplement de faire preuve d'égards à l'endroit de l'ancien leader de l'autre côté de la Chambre en ne le nommant pas, mais puisque l'honorable sénateur insiste, je le nommerai.

L'hon. M. LACASSE.

C'est le très honorable Arthur Meighen. Mes observations semblent corroborées par le silence de mon honorable ami.

Des VOIX: Non, non.

Une VOIX: Qu'a-t-il promis?

L'honorable M. LACASSE: Je n'ai pas le texte de ses paroles sous la main, et je ne crois pas que l'honorable sénateur l'ait non plus; ainsi je vais prendre une chance à ce sujet. Si ma mémoire est fidèle, il a déclaré catégoriquement que s'il croyait un jour que la conscription était nécessaire il ne ferait pas partie d'un gouvernement qui l'adopterait sans soumettre cette question au peuple.

L'honorable M. BALLANTYNE: Non, non.

L'honorable M. LACASSE: Qu'on me reprenne si je fais erreur, mais c'est ainsi que le public a interprété sa déclaration.

Une VOIX: C'est votre interprétation, et non celle du public.

L'honorable M. LACASSE: Nous sommes à la recherche de la vérité.

Le très honorable M. DANDURAND: Mon honorable ami n'est pas tout à fait exact dans la déclaration qu'il vient d'attribuer à l'ancien leader de l'autre côté de la Chambre. J'ai le texte en main, mais je crois que ma mémoire suffira. Il n'a pas parlé de la conscription, mais il a dit que s'il était leader du Gouvernement il ne permettrait pas à un seul soldat ou corps expéditionnaire de traverser l'Atlantique avant d'avoir dissout le Parlement et d'en avoir appelé au peuple.

Une VOIX: C'est bien cela.

L'honorable M. BALLANTYNE: Si on veut bien me permettre un mot, il a dit un peu plus que cela. Il a dit que s'il était premier ministre et chef du Gouvernement au moment de la déclaration d'une guerre, il ferait immédiatement les préparatifs de guerre requis, et en appellerait au peuple pour faire approuver sa conduite.

L'honorable M. HAIG: L'honorable sénateur me permettra-t-il une question. Voici ce qui m'inquiète. Si nous tenons un plébiscite et si la majorité des Canadiens relèvent le Gouvernement de sa promesse, est-ce que cela suffira, ou faudra-t-il que la majorité soit par province ou par circonscription.

L'honorable M. LACASSE: Vous entrez dans les détails, et je ne crois pas être en mesure de vous répondre à ce sujet. Je ne puis que vous donner mon interprétation. Je crois qu'il s'agira d'un vote global, qui ne tiendra pas compte des frontières des provinces ou des circonscriptions. Ce sera un plébiscite